



DECLARATION DES FEDERATIONS CGT, FO et SUD de la Santé, de l'Action Sociale et des Organismes Sociaux à la Conférence Salariale du 4 février 2016

EN FINIR AVEC L'AUSTERITE ! POUR L'AUGMENTATION IMMEDIATE ET GENERALE DES SALAIRES !

Aujourd'hui, 4 février 2016, se tient la Conférence Salariale des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif, réunissant les représentants de l'Administration (Direction Générale de la Cohésion Sociale, du Budget et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), des Caisses de Sécurité Sociale, de l'Assemblée des Départements de France, des fédérations patronales (UNIFED /activités sanitaires, sociales et médico-sociales à but non lucratif ; USB – aide au maintien à domicile ; UNISS – activités sociales, médico-sociales et sanitaires) et les organisations syndicales de salariés.

Depuis trop d'années, **les valeurs de point conventionnelles sont bloquées dans la plupart des conventions collectives** ou n'augmentent que de façon extrêmement limitée.

Alors que les salaires sont bloqués, l'inflation de 2011 à 2015 s'établit à 5,6 % (chiffres INSEE).

Conséquence de cette politique d'austérité sans précédent en matière de salaires, la hausse même modeste du SMIC conduit à un tassement des grilles dans les conventions collectives nationales, voire à des entrées de grilles en-dessous du SMIC et une absence de réelle reconnaissance des qualifications.

Depuis le 1er janvier, il faut ajouter l'impact de la mise en œuvre des assurances « complémentaires santé » obligatoires, qui constitue une attaque sans précédent contre l'Assurance Maladie de la Sécurité Sociale.

Faut-il rappeler que la mise en œuvre de la complémentaire santé - projet auquel nos trois organisations syndicales se sont opposées au moment de l'ANI du 11 janvier 2013 puis de la LOI du 14 juin 2013 - n'a amené qu'une dégradation supplémentaire du pouvoir d'achat des salariés ? C'est une obligation faite ainsi à toutes et tous de participer à la destruction de notre système de santé, en particulier de l'Assurance Maladie ! Elle est aussi un prétexte au refus de toute augmentation de salaire alors que dans la plupart des cas, les salariés sont contraints de souscrire à des options ou « sur-complémentaires » tant le régime de base est à peine équivalent à celui de la CMU !

En additionnant l'augmentation des cotisations : prévoyance, retraite complémentaire et options mutuelles, « c'est le bas de la fiche de paie qui diminue », voire l'imposition fiscale qui augmente !

De même, pour l'année 2016, le Gouvernement a fait adopter à l'Assemblée Nationale et au Sénat, un Objectif National d'Assurance Maladie historiquement bas, égal à 1,75 %.

Dans les faits, dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ainsi que dans les structures d'accompagnement d'aide et de soins à domicile, cela se traduira bien souvent par des taux d'évolutions budgétaires négatifs ou nuls.

.../...

Les conséquences sont déjà particulièrement désastreuses et ne feront que s'accroître : plans de licenciements, disparitions de services entiers, restructurations, détérioration sans précédent des conditions de travail des salariés... De plus, les groupements hospitaliers de territoires issus de la loi dite de modernisation du système de santé se traduisent déjà par des fermetures de services et le non remplacement des salariés.

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants du Ministère et des Fédérations patronales, les Fédérations CGT, FO et SUD de la Santé Privée, de l'Action Sociale et des Organismes Sociaux s'adressent à vous : « *Nous n'acceptons pas que nos salaires, nos garanties conventionnelles servent de variable d'ajustement pour abaisser le coût du travail, pour satisfaire les directives et injonctions du gouvernement ainsi que les exigences du patronat* ».

Le 26 janvier 2016, des dizaines de milliers de fonctionnaires, d'employés de la Sécurité Sociale, de Pôle Emploi, de salariés de la Santé Privée et de l'Action Sociale ont fait grève et ont manifesté ensemble, pour exiger :

la fin de la rigueur et de l'austérité dans nos secteurs et l'augmentation immédiate des salaires

Prenant appui sur la convergence qui a commencé à se réaliser entre fonctionnaires et salariés du secteur privé, nous appelons tous les salariés de nos secteurs à se mobiliser dans chaque établissement ou structure dans chaque service et à se coordonner pour mettre en place les conditions d'une riposte d'ampleur pouvant aller jusqu'à la grève interprofessionnelle, afin d'obtenir satisfaction sur nos revendications.

Aujourd'hui, l'urgence, c'est :

- ***l'augmentation générale des salaires pour l'ensemble des salariés de nos secteurs qu'ils soient ou non couverts par une CCN ;***
- ***l'attribution des moyens nécessaires dans nos établissements et services pour assurer une prise en charge de qualité des patients, des usagers et des familles ;***
- ***la défense et l'amélioration de toutes les Conventions Collectives Nationales de Travail ;***
- ***l'arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires ;***
- ***l'abrogation des Lois de santé Bachelot et Touraine, ainsi que l'abandon du Pacte de Responsabilité.***

Paris, le 4 février 2016.

CGT – Fédération des Organismes Sociaux / Tél. 01 55 82 87 01

CGT – Fédération Santé et Action Sociale / Tél. : 01 55 82 87 49

FO – Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée / Tél. : 01 44 01 06 11

FO – Fédération Nationale de l'Action Sociale / Tél. : 01 40 52 85 80

SUD – Fédération Santé Sociaux / Tél. : 01 40 33 85 00